

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 juin 2007

AUJOURD'HUI vingt deux juin deux mille sept

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 15 juin 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Alain MARTINET, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Nicole BARBIN, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Françoise BONVALLOT, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Michel FANGET, Georges FAURE, Roger GIRARD, Catherine GUELON-NEYRIAL, Danièle GUILLAUME, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Alexandre POURCHON, Martine REMBERT, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Franck ROLLE, Jean-Philippe VALENTIN

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Louis VIRGOULAY, Djamel IBRAHIM-OUALI, Danielle AUROI, Gérard BOHNER, Yves CARROY, Patricia GUILHOT, Christine PERRET, Eric SEVRE

Excusé(e)s :

Gilles-Jean PORTEJOIE, Nicole DUMAS, Jean-Yves FAFOURNOUX, Paule OUDOT

Absent(e)s :

Fatiha AMARA

Secrétaire :

Paula RIBEIRO

*Monsieur ADENOT est élu Président de séance pour la question n° 1 (Compte Administratif 2006).
Monsieur ROLLE et Madame LAFAYE sont présents à partir de la question n° 2, Madame LAFAYE ayant donné pouvoir pour la question n° 1.*

MARCHES PUBLICS - AVENANTS - TRANSACTIONS

**MARCHES – ACHATS DE TRAVAUX, FOURNITURES, SERVICES – AUTORISATION DE
LANCEMENT DE PROCEDURES
(ordonnance n°2005-645 du 6 juin 2005, insérant l'article L.2122-21-1. au Code Général des Collectivités
Territoriales)**

Afin d'assurer la continuité du service public et le fonctionnement des services municipaux, il convient de passer des marchés dans les domaines suivants pour :

- I - La réalisation de travaux
- II - L'achat de fournitures
- III - L'achat de services

I – La réalisation de travaux

1) Quartier Saint Jacques - Aménagement de la Place BERGSON

La place Bergson fait l'objet d'un projet de rénovation. Ces travaux s'intègrent dans le projet ANRU.

Le projet prévoit l'aménagement de la place BERGSON et de ses abords.

La zone impactée par les travaux est délimitée :

- au sud : par l'allée de Rochefeuille
- à l'ouest : par l'avenue Léon Blum
- au nord : par la rue d'Alésia

Le projet consiste à réorganiser l'espace public en modifiant la circulation générale et en traitant les différents espaces de façon suivante :

- Suppression de la voie débouchant sur l'allée de Rochefeuille (création d'un mur de soutènement et d'un parking privatif).
- « Privatisation » de la voie située au pied de la barre d'immeuble côté est du projet.
- Remise à niveau du square central (l'aire stabilisée au nord recevant des jeux, au sud, aire stabilisée plantée d'arbres)
- Voie de liaison et de déserte entre l'avenue L.Blum et la rue d'Alésia
- Création de plateaux surélevés, choix de revêtements de surface (béton bitumineux, béton désactivé) et mise en place de mobilier urbain (potelets, ...) afin de renforcer l'aspect « résidentiel » de l'espace.

L'objet est de conclure 3 marchés de travaux, un marché par lot technique avec des entreprises chargées de l'exécution des travaux décrits ci-dessous. Certains de ces marchés intégreront des clauses d'insertion pour leur exécution ceci afin de respecter l'engagement demandé aux collectivités bénéficiant de financement ANRU.

Le coût global de l'opération est estimé à 920 000 € HT, dont 300 000 € TTC sont inscrits au budget 2007 sous l'imputation : cpte 231-15 / fonc. 822/ opération n°2004191. Le solde devra être budgété sur l'exercice 2008.

Le démarrage des travaux est prévu pour la fin 2007 pour une durée estimée à 15 mois. Le déroulement de l'exécution des différents lots de cette consultation dépendra du rythme de construction des bâtiments réalisés par AUVERGNE HABITAT.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP

Marché de travaux attribués en 3 lots séparés.

définition de la nature et de l'étendue des lots :

Lot 1 : Voirie :

L'aménagement de voirie comprend principalement des travaux de :

- Terrassement,
- Construction de chaussées,
- Pose de bordures, caniveaux,
- Maçonnerie (murs, escaliers, ...),
- Pose de mobilier urbain et jeux,
- Construction des infrastructures des réseaux d'éclairage public et d'adduction en eau potable (bornes de puisage).

La surface traitée se décompose de la manière suivante :

- Chaussée VL et PL :
 - o Revêtement bitumineux : 2790 m²
 - o Revêtement en béton désactivé : 240 m²
- Parking : 1430 m²
- Trottoir :
 - o Revêtement bitumineux : 855 m²
 - o Revêtement en béton désactivé : 400 m²
- Aire en sable stabilisé : 1150 m²
- Bordures et caniveaux :
 - o T3 : 1250 ml
 - o P1 : 640 ml
 - o P3 : 150 ml
 - o CS2 : 390 ml

Remarque : Les quantités sont données à titre indicatif.

Lot 2 : Eclairage Public

Les travaux consistent en la mise en souterrain du réseau d'éclairage public comprenant le câblage du réseau, la fourniture et l'installation de 11 candélabres de 8-9 ml de hauteur avec lanternes fonctionnelles de 150 w pour l'éclairage des chaussées et trottoirs et 12 candélabres de 4.50 m de hauteur pour l'éclairage des espaces verts.

Lot 3 : Espaces Verts :

Plantations de 54 arbres dont 6 à 10 transplantations

Plantations d'environ 3500 arbustes pour la création de haies le long des voies piétonnes ou des bâtiments et de plate-bandes.

Engazonnement sur 220 m²

Fourniture et pose de jeux d'enfants

Entretien pendant 2 années

2) Construction d'un équipement de quartier à Saint Jacques : Maison de quartier et gymnase

Il s'agit de lancer la procédure pour la dévolution des travaux de construction d'un équipement de quartier à Saint Jacques comportant une Maison de quartier gérée par la DAJL et un gymnase géré par la Direction des Sports et de la Logistique.

Le projet a été établi sous l'égide du service Politique de la Ville, en concertation avec les associations, les élus du quartier et les services concernés, afin de répondre aux attentes exprimées tout en restant dans le cadre des budgets prévus au PPI.

Les premiers crédits sont inscrits en 2007 sur l'imputation : cpte 231-31 / fonc. 025 / opération n° 2004124 pour un montant de 200 000 € TTC.

Le coût global de l'opération est estimé à 2 260 000 € HT. Le début des travaux est prévu en décembre 2007.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP

Marché attribué en 18 lots séparés.

Objet de chaque lot :

- Lot n°1 : Terrassement – Gros oeuvre
- Lot n°2: Revêtements de façade
- Lot n°3 : Charpente bois
- Lot n°4 : Charpente métallique
- Lot n°5 : Couverture zinc
- Lot n°6 : Etanchéité
- Lot n°7 : Menuiseries métalliques - serrurerie
- Lot n°8 : Menuiseries intérieures bois - agencement
- Lot n°9 : Cloisons isolation
- Lot n°10: Carrelage faïence
- Lot n°11 : Revêtements de sols collés
- Lot n°12: Revêtement de sol sportif
- Lot n°13 : Peinture et revêtements intérieurs
- Lot n°14 : Faux plafonds
- Lot n°15 : Mur mobile
- Lot n°16 : Plomberie sanitaire
- Lot n°17 : Chauffage – traitement d'air
- Lot n°18 : Electricité

3) Centre Technique La Charme : Construction de serres horticoles

Il s'agit de lancer la procédure pour la dévolution en « conception-réalisation » en vue des travaux de construction de serres horticoles au Centre technique Municipal de La Charme (Direction de l'Espace Public – service Techniques Végétales). Cette procédure est justifiée par un motif d'ordre technique résultant de la nécessité d'associer l'entrepreneur aux études de l'ouvrage du fait que la seule finalité de l'opération est de mettre en place un processus moderne de production florale.

Ce projet, faisant suite à une étude de faisabilité réalisée par le BET spécialisé ARRDHOR, a été établi en concertation avec la DEP et le personnel, dans le cadre particulier de la modernisation, de l'extension de la production florale en régie municipale et du remplacement des serres existantes anciennes, vétustes et dangereuses.

Les premiers crédits sont inscrits en 2007 sur l'imputation : cpte 231-31 / fonc. 823/ opération n° 2004072 pour un montant de 399 000 € TTC.

Le coût global de l'opération est estimé à 1 150 000 € HT.

Appel d'offres restreint en application des Articles 33, 37, 60 à 64 et 69 du CMP
marché fractionné à tranches conditionnelles conclu en application de l'article 72 du Code des marchés Publics avec une tranche ferme et 2 tranches conditionnelles. Le marché est constitué d'un lot unique concernant la conception et la réalisation de serres horticoles

Définition de chaque tranche :

Tranche Ferme : Conception date de début prévisionnelle : 4^{ème} trimestre 2007

Tranche Conditionnelle n° 1 : Réalisation des serres 1^{ère} phase, date de début prévisionnelle : 1^{er} semestre 2008

Tranche Conditionnelle n° 2 : Réalisation des serres 2^{ème} phase, date de début prévisionnelle 1^{er} semestre 2009

Cette procédure impose la constitution d'un jury qui sera désigné ultérieurement par arrêté de Monsieur le Maire

4) Marché de fouilles archéologiques et de remise en état des sols pour la ZAC de Jaude Ouest II

Par Arrêté n° 2007-014 en date du 24 janvier 2007 complété par l'Arrêté modificatif n° 2007-059 du 19 mars 2007, M. le Préfet de la Région Auvergne a prescrit la fouille archéologique préventive des terrains situés dans la ZAC de JAUDE Ouest II.

En raison de l'obligation contractée auprès du magasin « Champion » de conserver en permanence sur le site au minimum 150 emplacements de stationnement public et des exigences des Services de l'Archéologie, l'opération consiste non seulement à réaliser la fouille prescrite mais aussi à reconstituer en continu l'équivalent du parking existant.

Le coût global de l'opération, tranche conditionnelle incluse est estimé à 650 000 € HT. Les crédits sont inscrits en 2007 sur le budget annexe 014 (ZAC JAUDE OUEST II) sur l'imputation 011-824-608-043 pour un montant de 450 000 € TTC.

La réalisation de la tranche ferme est prévue pour le 4^{ème} trimestre 2007 jusqu'au premier trimestre 2008 et pour la tranche conditionnelle durant le premier semestre 2008.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
marché fractionné à tranches conditionnelles conclu en application de l'article 72 du Code des marchés Publics avec une tranche ferme et 1 tranche conditionnelle. Le marché est constitué de 2 lots attribués en marchés séparés concernant les fouilles archéologiques et les terrassements et voirie.

Définition de chaque tranche :

Tranche Ferme : fouilles archéologiques, terrassements et remise en état des sols.

Tranche Conditionnelle : construction de parcs de stationnement automobile.

Définition de la nature et de l'étendue des lots :

lot n° 1 : Archéologie

Nature des prestations :

Réalisation des fouilles archéologiques selon les objectifs scientifiques et les principes méthodologiques définis par l'Arrêté Préfectoral prescrivant leur réalisation.

lot n° 2 : Terrassements et voirie

Nature des prestations :

Réalisation des terrassements pour la réalisation des fouilles archéologiques, remise en état des sols avec compactage et construction de parcs de stationnement automobile en deux phases.

II – L'achat de fournitures

1) Fourniture de Produits Sidérurgiques

Les services municipaux, à savoir le service du Patrimoine Bâti, les services de l'Espace Public, les services sportifs et d'autres, sont amenés à acheter divers matériaux de construction pour l'ensemble des travaux ou prestations qu'ils sont amenés à réaliser en régie.

Un certain nombre de marchés pour ce type d'achats existe.

Il convient toutefois de relancer la fourniture des produits sidérurgiques suite à la résiliation du marché demandée par le titulaire car l'application de la formule de révision annuelle des prix du marché ne permet pas de couvrir les fluctuations importantes des cours mondiaux des matériaux composant les fournitures du bordereau des prix.

L'identification des fournitures nécessaires au fonctionnement des services intervenant au fur et à mesure des besoins, il est proposé la conclusion d'un marché à bons de commande avec montant minimum et maximum, d'un an reconductible une deux ou trois fois.

Les services pourront, par émission de bons de commandes dans la fourchette mini/maxi acheter les produits qui sont, soient définis au bordereau des prix du marché, soient issus des catalogues proposés par le titulaire auxquels on applique le rabais consenti ; soit à la marge, par une clause d'approvisionnement décrite au marché.

Le coût global de l'opération est estimé à 120 000 € HT pour les quatre ans de la durée totale du marché.

Les crédits nécessaires sont répartis sur les diverses imputations des services consommateurs.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP

marché fractionné à bons de commande en application de l'article 71 I du Code des Marchés Publics

Marché attribué en lot unique

Produits Sidérurgiques

Nature des prestations :

Le présent lot concerne la fourniture de divers profilés (tubes, plats, cornières, etc..) en acier, aluminium, inox
valeur minimum : 15 000 € HT.

valeur maximum : 60 000 € HT.

2) Location – entretien de photocopieurs

Les marchés 04-207 et 04-210 « location-entretien photocopieurs divers services municipaux et imprimerie municipale » arrivent à échéance le 17 novembre 2007.

Dans le cadre de la continuité de l'activité des services concernés, il est nécessaire de renouveler ces appareils sur les sites suivants :

- Conservatoire national de région
- Direction des affaires juridiques / Service Achats-Marchés
- D.V.S.P.E direction
- Groupe scolaire Paul BERT
- Groupe scolaire Nestor PERRET
- Maternelle Aristide BRIAND (nouvelle dotation pour ce site)
- Imprimerie municipale

Les crédits correspondants sont inscrits sur le budget 2007 « locations mobilières » 00 – 011 – 613.5 – 744 pour 33 600 € TTC.

Le montant estimatif est de 84 279 € H.T pour une durée de 3 ans ferme.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
Marché ordinaire allotis en 2 lots séparés

Objet de chaque lot :

- Lot n°1 : Gros appareil couleur pour l'imprimerie municipale
- Lot n°2 : Appareils pour les services municipaux

3) Achat de vitrines d'affichage extérieures et intérieures

Dans le cadre du protocole syndical, la Ville de Clermont s'est engagée à mettre à disposition de l'ensemble des organisations représentatives des vitrines d'affichages réservées à l'information syndicale. Après un recensement précis de l'existant, il s'avère qu'un complément d'achat est nécessaire.

Il est proposé d'établir un marché de fourniture de vitrines d'affichages. Le présent marché ne concerne que les locaux administratifs et techniques de la Ville à l'exclusion des groupes scolaires, crèches, halte-garderies et de certains équipements sportifs (gymnases). Les vitrines seront achetées soit dans le cadre du premier équipement du local/ bâtiment, soit dans le cadre d'un complément d'équipement existant ; dans ce cas, les vitrines complémentaires auront la même dimension que les vitrines existantes.

Le budget global prévu pour l'acquisition d'environ 170 vitrines est de 17 000 € HT et 20 500 € TTC sont inscrits au budget 2007 sur l'imputation 00-21-020.9-2188-638-755.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP

Marché ordinaire attribué en lot unique, pour l'achat de vitrines d'affichage fermant à clef. Il est prévu d'acheter environ 170 vitrines, d'ici novembre 2007.

4) Achat de carburant

Le service du garage municipal a besoin d'acquérir du carburant pour les besoins de la flotte de véhicules municipaux ainsi que du fioul pour les bâtiments communaux (achats réalisés par DPB / Maintenance Exploitation).

Afin de répondre aux besoins, il est proposé la conclusion d'un marché à bons de commande avec quantité minimale et maximale définie pour chaque lot sur une durée d'un an reconductible 3 fois.

Le budget global pour une année de consommation de carburant est de 800 000 € HT répartis sur les imputations suivantes :

Station Service Centre Limousin :

Montant : 400 000 € TTC

Imputation : 00 011 020.1 60622 790

Montant : 18 600 €

Imputation : 01 011 60221.2 790

Montant : 18 600 €

Imputation : 01 011 60221.2 790

Bâtiments divers

Montant : 540 000 € TTC

Imputation : 011 020.9 60621 751

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP

Marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics attribués en lots séparés

Définition de la nature et de l'étendue des lots :

lot n° 1 : FOD pour chauffage et moteurs auxiliaires

Nature des prestations :

Fourniture de FOD pour chauffage et moteurs auxiliaires

Quantité annuelle mini : 700 000 litres

Quantité annuelle maxi : 2 800 000 litres

lot n° 2 : Gas Oil et Gas Oil grand froid

Nature des prestations :

Fourniture de Gas Oil et Gas Oil grand froid

Quantité annuelle mini : 150 000 litres

Quantité annuelle maxi : 600 000 litres

lot n° 3 : SP 95

Nature des prestations :

Fourniture de Super sans Plomb 95

Quantité annuelle mini : 30 000 litres

Quantité annuelle maxi : 120 000 litres

lot n° 4 : GPL par cartes accréditatives
Nature des prestations :
Achat de carburant GPL par cartes accréditatives

Quantité annuelle mini : 7 000 litres
Quantité annuelle maxi : 28 000 litres

Il vous est proposé, en accord avec votre Commission, d'autoriser le lancement des procédures décrites ci-dessus, et d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer avec les entreprises retenues et éventuellement les marchés à intervenir dans le cadre d'une procédure de marché négocié suite à appels d'offres infructueux.

**MARCHES PUBLICS – ACHATS DE TRAVAUX, FOURNITURES, SERVICES –
AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES**

Afin d'assurer la continuité du service public et le fonctionnement des services municipaux, il convient de passer des marchés dans les domaines suivants pour :

- I - La réalisation de travaux
- II - L'achat de fournitures
- III - L'achat de services

I - La réalisation de travaux

1) Travaux de ventilation mécanique contrôlée dans les crèches municipales

Appel d'offres ouvert pour la passation d'un marché ordinaire en application des articles 33, 57 à 59 du CMP.

La CAO lors de sa séance du 14 mai 2007, a retenu l'entreprise suivante :

Estimation du service : 88 000,00 € HT.

Marché n°07-096

HERVE THERMIQUE

Agence de Clermont-Ferrand

27 route du Cendre

ZI les Acilloux

63800 COURNON D'Auvergne

Pour un montant de : 85 976,00 € HT.

2) Transformation d'un bâtiment industriel pour la création de locaux de stockage et service logistique, avenue Jean Mermoz - lot1 – maçonnerie démolition

Marché négocié suite à appel d'offres infructueux.

La CAO , lors de sa séance du 29 Mai 2007 , a retenu l'entreprise suivante :

Marché n° 07-113N

Estimation : 90 000 € HT

Entreprise DUGUAI Bernard

11 Rue Lavoisier

63110 BEAUMONT

Pour un montant de 87 119,40 € HT

3) Travaux d'étanchéité et de zinguerie dans les bâtiments communaux

Appel d'Offres Ouvert

La CAO a retenu , lors de sa séance du 9 Mai 2007, les entreprises suivantes :

Lot 1 : Groupe Scolaire Philippe ARBOS

Marché n° 07-115

Estimation : 20 000 € HT

Entreprise ETTIC

5 Rue Dieudonné Coste

BP 35

63801 COURNON Cedex

Pour un montant de 42 182,78 € HT

Lot 2 : Groupe Scolaire Edouard HERRIOT

Marché n° 07-116

Estimation : 40 000 € HT

Entreprise SIEGRIST

15 Avenue de Cournon

63170 AUBIERE

Pour un montant de 42 294,62 € HT

Lot 3 : Groupe Scolaire Pierre MENDES FRANCE

Marché n° 07-117

Estimation : 25 000 € HT

Entreprise SNEI

Rue Pierre Boulanger

BP 38

63370 LEMPDES

Pour un montant de 14 883,02 € HT

Lot 4 : Groupe Scolaire MICHELET , primaire

Estimation : 36 000.00 € H.T.

Infructueux et relance en procédure négociée sans publicité avec les entreprises admises à présenter une offre
(art 35.I.1 du Code des Marchés Publics)

Lot 5 : Centre Georges BRASSENS

Marché n° 07-118

Estimation : 40 000 € HT

Entreprise SNEI

Rue Pierre Boulanger

BP 38

63370 LEMPDES

Pour un montant de 42 381,35 € HT

Lot 6 : Direction de l'animation de la jeunesse et des loisirs
Marché n° 07-119
Estimation : 32 900 € HT
Entreprise SNEI
Rue Pierre Boulanger
BP 38
63370 LEMPDES
Pour un montant de : 24 385,40 €HT (base + option 1 + option 2)

4) Aménagement du satellite de restauration au Groupe Scolaire P et M Curie

Appel d'Offres Ouvert

La CAO a retenu , lors de sa séance du 04 juin 2007, les entreprises suivantes :

Lot 1 : Démolition – gros œuvre - VRD
Marché n° 07- 142
Estimation : 37 000 € HT
Entreprise DUGUAI
11 rue Lavoisier
63110 BEAUMONT
Pour un montant de 42 572,18 € HT

Lot 2 : Menuiseries extérieures métalliques - serrurerie
Marché n° 07- 143
Estimation : 36 000 € HT
Entreprise TAILLANDIER
Le Pouget
63114 AUTHEZAT
Pour un montant de 37 810,00 € HT

Lot 3 : Menuiseries intérieures bois
Marché n° 07- 144
Estimation : 17 000 € HT
Entreprise FERREYROLLES
18 rue des frères Lumière
63100 CLERMONT-FERRAND
Pour un montant de 13 136,00 € HT

Lot 4 : Plâtrerie – Peinture
Marché n° 07- 145
Estimation : 54 500 € HT
Entreprise DUMAS
63370 CHAPPES
Pour un montant de 44 925,80 € HT

Lot 5 : Cloisons agro-alimentaires
Marché n° 07- 146
Estimation : 20 500 € HT
Entreprise GOURGOUILLAT
18 ter rue de Milan
63370 LEMPDES
Pour un montant de 18 691,30 € HT

Lot 6 : Carrelage Faïence
Marché n° 07- 147
Estimation : 14 500 € HT
Entreprise SEA AYMAIN
ZAC Les Ancises
03300 CREUZIER LE NEUF
Pour un montant de : 12 060,55 € HT

Lot 7 : Sols souples
Marché n° 07- 148
Estimation : 17 000 € HT
Entreprise AUVERGNE SOLEMUR
17 rue Blaise Pascal
63200 MOZAC
Pour un montant de : 14 476,00 € HT

Lot 8 : Plomberie - Sanitaire
Marché n° 07- 149
Estimation : 30 500 € HT
Entreprise FAVIER Georges
27 allée des Peupliers
63370 LEMPDES
Pour un montant de : 18 120,00 € HT

Lot 9 : Electricité
Marché n° 07- 150
Estimation : 35 000 € HT
Entreprise CLERMONT TECHNIQUE ELECTRICITE
4 rue Hélène Boucher
63800 COURNON D'Auvergne
Pour un montant de : 25 041,83 € HT

Lot 10 : Chauffage Ventilation
Marché n° 07-
Estimation : 50 000 € HT
Déclaré infructueux et relance en procédure négociée avec les deux entreprises admises à présenter une offre.

Lot 11 : Matériel de cuisine
Marché n° 07- 151
Estimation : 42 000 € HT
Entreprise HMI THIRODE
33 rue Pré la Reine
63000 CLERMONT-FERRAND
Pour un montant de : 34 552,36 € HT

5) Construction d'un bâtiment vestiaire au complexe sportif des Cézeaux

Appel d'Offres Ouvert

La CAO a retenu , lors de sa séance du 14 mai 2007, les entreprises suivantes :

Lot 1 : Gros œuvre - VRD

Marché n° 07- 135

Estimation : 250 000 € HT

ARVERNOISE DE CONSTRUCTION

10 rue de l'Industrie

63170 AUBIERE

Pour un montant de 263 707,00 € HT

Lot 2 : Charpente métallique

Estimation : 54 900 € HT

Déclaré infructueux, relance en procédure adaptée en application de l'article 27 III du Code des Marchés Publics

Lot 3 : Couverture métallique - zinguerie

Marché n° 07- 136

Estimation : 106 000 € HT

Entreprise COUVRACIER

73 avenue Jean Jaurès

69192 SAINT FONTS

Pour un montant de 106 875,15 € HT

Lot 4 : Menuiseries métalliques

Marché n° 07- 137

Estimation : 51 000 € HT

Entreprise COSTON

Le Bourg

63340 NONETTE

Pour un montant de 48 421,88 € HT

Lot 5 : Plâtrerie - peinture - faux plafonds

Estimation : 78 000 € HT

Déclaré infructueux, relance en procédure négociée sans publicité avec les entreprises admises à présenter une offre (art. 35-I-1° du CMP)

Lot 6 : Menuiseries intérieures

Marché n° 07- 138

Estimation : 25 000 € HT

Entreprise MEGEMONT

63210 OLBY

Pour un montant de : 23 847,30 € HT

Lot 7 : Carrelage Faïence

Estimation : 75 000 € HT

Déclaré infructueux, relance en procédure négociée sans publicité avec les entreprises admises à présenter une offre (art. 35-I-1° du CMP)

Lot 8 : Plomberie Sanitaire – production ECS Solaire

Marché n° 07- 139

Estimation : 83 400 € HT

Entreprise FAVIER Georges

27 allée des Peupliers

63370 LEMPDES

Pour un montant de : 99 469,00 € HT

Lot 9 : Chauffage - Ventilation

Marché n° 07- 140

Estimation : 104 000 € HT

Entreprise FAVIER Georges

27 allée des Peupliers

63370 LEMPDES

Pour un montant de : 95 626,00 € HT

Lot 10 : Electricité

Marché n° 07- 141

Estimation : 25 700,00 € HT

Entreprise C.C.E.

27 rue Georges Besse

63100 CLERMONT-FERRAND

Pour un montant de : 20 782,56 € HT

6) Aménagement du satellite de restauration au Groupe Scolaire MERCOEUR

Appel d'Offres Ouvert

La CAO a retenu , lors de sa séance du 21 Mai 2007, les entreprises suivantes :

Lot 1 : Maçonnerie Démolition

Marché n° 07- 124

Estimation : 23 000 € HT

Entreprise DUGUAIT

11 rue Lavoisier

63110 BEAUMONT

Pour un montant de 27 604 € HT

Lot 2 : Menuiseries extérieures métalliques - serrurerie

Marché n° 07- 125

Estimation : 19 000 € HT

Entreprise TAILLANDIER

Le Pouget

63114 AUTHEZAT

Pour un montant de 15 740,00 € HT

Lot 3 : Menuiseries intérieures bois

Marché n° 07- 126

Estimation : 13 000 € HT

Entreprise FERREYROLLES

18 rue des frères Lumière

63100 CLERMONT-FERRAND

Pour un montant de 13 186,00 € HT

Lot 4 : Plâtrerie – Peinture – Faux plafonds

Marché n° 07- 127

Estimation : 30 000 € HT

Entreprise CHARTRON

9 rue Joseph Desaynard

63000 CLERMONT FERRAND

Pour un montant de 29 114,83 € HT

Lot 5 : Cloisons agro-alimentaires

Marché n° 07- 128

Estimation : 20 000 € HT

Entreprise SOPROMECCO

50 Route d'Hauterive

ABREST

03200 VICHY

Pour un montant de 17 208,06 € HT

Lot 6 : Carrelage Faïence

Marché n° 07- 129

Estimation : 17 000 € HT

Entreprise SEA AYMAIN

ZAC Les Ancises

03300 CREUZIER LE NEUF

Pour un montant de : 13 671,64 € HT

Lot 7 : Sols souples

Marché n° 07- 130

Estimation : 6 000 € HT

Entreprise AUVERGNE SOLEMUR

17 rue Blaise Pascal

63200 MOZAC

Pour un montant de : 4 697,50,00 € HT

Lot 8 : Plomberie - Sanitaire

Marché n° 07- 131

Estimation : 32 000 € HT

Entreprise ISS ENERGIE

14 Rue des Ronzières

63008 CLERMONT FERRAND

Pour un montant de : 13 589,00 € HT

Lot 9 : Electricité
Marché n° 07- 132
Estimation : 17 000 € HT
Entreprise A.E.G.
9 Rue Gambetta
63360 GERZAT
Pour un montant de : 13 215,90 € HT

Lot 10 : Chauffage Ventilation
Marché n° 07-133
Estimation : 35 000 € HT
Entreprise VALLIERES CHAUFFAGE
Route de Lignat
63800 St GEORGES ES ALLIER
Pour un montant de 26 792,00 € HT

Lot 11 : Matériel de cuisine
Marché n° 07- 134
Estimation : 28 000 € HT
Entreprise HMI THIRODE
33 rue Pré la Reine
63000 CLERMONT-FERRAND
Pour un montant de : 23 777,02 € HT

II - L'achat de fournitures

1) Achat de livres et documents imprimés

Appel d'offres ouvert pour l'achat de livres et documents imprimés pour la passation de marchés à bons de commande d'une période d'un an renouvelable trois fois.

La Commission d'appel d'offres du 11 juin 2007 a attribué les marchés aux entreprises suivantes :

Lot n°1 : Ouvrages de documentation générale et spécialisée

Montant minimum annuel : 10 000,00 € H.T.

Montant maximum annuel : 50 000,00 € H.T.

Marché n° 07 108 attribué à l'entreprise LIBRAIRIE DES VOLCANS – 80, boulevard François Mitterrand – 63000 CLERMONT FERRAND.

Lot n°2 : Ouvrages de littérature pour l'enfance et la jeunesse

Montant minimum annuel : 3 500,00 € H.T.

Montant maximum annuel : 17 500,00 € H.T.

Marché n° 07 109 attribué à l'entreprise LIBRAIRIE JEUNESSE PAPAGENO – 9, rue Saint Herem – 63000 CLERMONT FERRAND.

Lot n°3 : Ouvrages d'art

Montant minimum annuel : 2 000,00 € H.T.

Montant maximum annuel : 10 000,00 € H.T.

Marché n°07 110 attribué à l'entreprise LIBRAIRIE DES VOLCANS – 80, boulevard François Mitterrand – 63000 CLERMONT FERRAND.

Lot n°4 : Partitions et méthodes musicales pour adultes, adolescents, jeunesse.

Montant minimum annuel : 8 000,00 € H.T.

Montant maximum annuel : 20 000,00 € H.T.

Marché n°07 111 attribué à l'entreprise A Cappella – 3, quai Jean Moulin – 69 001 LYON.

III - L'achat de services

1) Location de petites structures et chapiteaux pour les manifestations de la Ville

Appel d'offres ouvert - alloti à bons de commande conclu pour une durée de 3 ans fermes.

La CAO lors de sa séance du 21 mai 2007, a retenu les entreprises suivantes :

Lot 1 : Tentes de réception et petites structures. :

Montant minimum pour les trois ans: 60 000 € HT.

Montant maximum pour les trois ans : 240 000 € HT.

Estimation du service : 20 000 € H.T.

Marché n°07-094

AZ LOCATION

Rue Pierre et Marie CURIE

63670 LE CENDRE

Pour un montant estimatif de : 16 774,00 € HT.

Lot 2 : Grands chapiteaux

Montant minimum pour les trois ans: 60 000 € HT.

Montant maximum pour les trois ans : 240 000 € HT.

Estimation du service : 24 000 € HT.

Marché n°07-095

AZ LOCATION

Rue Pierre et Marie CURIE

63670 LE CENDRE

Pour un montant estimatif de : 19 585,00 € HT.

2) Travaux de sérigraphie

Appel d'offres ouvert pour les travaux de sérigraphie de la ville pour la passation d'un marché à bons de commande d'une période d'un an renouvelable trois fois.

La Commission d'appel d'offres du 11 juin 2007 a attribué le marché à l'entreprise suivante :

Montant minimum annuel : 15 000,00 € H.T.

Montant maximum annuel : 60 000,00 € H.T.

Marché n° 07 112 attribué à l'entreprise SÉRIGRAPHIE MODERNE – 121, Route de laghet – 06340 LA TRINITÉ.

3) Nettoyage de bâtiments sportifs, administratifs, scolaires et culturels

Marché ordinaire à prix forfaitaire et global passé pour 3 ans fermes.

La Commission d'appel d'offres du 11 juin 2007 a attribué les marchés aux entreprises suivantes :

Lot 1 : Locaux de la DAJL avec clause d'insertion

Marché ordinaire à prix forfaitaire et global passé pour 3 ans fermes.

Estimation du service : 114 375 €HT pour 3 ans

Marché n°07-120

Entreprise ASOMOVIT – 63100 CLERMONT FERRAND.

Pour un montant de 68 411,96 € HT

Lot 2 : Locaux de la DAJL

Marché ordinaire à prix forfaitaire et global passé pour 3 ans fermes.

Estimation du service : 48 600 €HT pour 3 ans

Marché n°07-121

Entreprise ASOMOVIT – 63100 CLERMONT FERRAND.

Pour un montant de 40 921,32 € HT

Lot 3 : Locaux du Service de communication

Marché ordinaire à prix forfaitaire et global passé pour 3 ans fermes.

Estimation du service : 18 000 €HT pour 3 ans

Marché n°07-122

Entreprise ISS AUVERGNE – 63000 CLERMONT FERRAND.

Pour un montant de 21 786,51 € HT

Lot 4 : Locaux de la Direction des Services Sportifs

Marché ordinaire à prix forfaitaire et global passé pour 3 ans fermes.

Estimation du service : 56 300 € HT pour 3 ans.

Toutes les offres sont inacceptables. Ce lot est déclaré infructueux et sera relancé en appel d'offres ouvert.

Lot 5 : Divers locaux municipaux

Marché à bons de commande

Montant mini pour 3 ans : 45 000 € HT

Montant maxi pour 3 ans : 200 000 € HT

Estimation du service : 54 000 € HT pour 3 ans.

Les besoins de la Collectivité ayant évolués en cours de consultation, ce lot est déclaré sans suite et sera relancé en appel d'offres ouvert.

Lot 6 : Maison des Sports après manifestation

Marché à bons de commande

Montant mini pour 3 ans : 30 000 € HT

Montant maxi pour 3 ans : 120 000 € HT

Estimation du service : 56 000 € HT pour 3 ans.

Marché n°07-123

Entreprise APTITUDES 63 – 63000 CLERMONT FERRAND.

Pour un montant de 24 289,82 € HT

4) Marché complémentaire d'assistance, de conseil et de représentation de la Commune de Clermont Ferrand au marché 03-039

La Commission d'Appel d'Offres du 11 juin 2007 a donné un avis favorable pour le marché complémentaire selon l'article 35 II 5° b) pour l'assistance, le conseil et la représentation de la Commune pour le marché des travaux de fouilles archéologiques de la ZAC du Carré Jaude II en tranche ferme et pour l'assistance, le conseil et la représentation de la Commune pour la réalisation de parkings en tranche conditionnelle.

Marché : 07-114

entreprise SEAu- 63000 CLERMONT FERRAND.

Pour une tranche ferme de 50 000 € HT

Et une tranche conditionnelle de 20 000 € HT

Il vous est proposé, en accord avec votre Commission, d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer les marchés avec les entreprises retenues et éventuellement les marchés à intervenir dans le cadre d'une procédure de marché négocié suite à appels d'offres infructueux.

La poursuite de l'exécution de certains marchés nécessite la passation d'avenants entre les titulaires et la Ville.

A - AVENANTS

I - Marchés de travaux

1) Avenant au marché N°06-072MPA - Travaux de reconnaissance hydrologique en milieu volcanique lot 2 forage de reconnaissance et pompage d'essai

Le marché n° 06.072MPA relatif aux travaux de reconnaissance hydrologique en milieu volcanique (lot 2 : forage de reconnaissance et pompage d'essai) a été attribué à l'entreprise HYDROFORAGE pour un montant de

72 800 € HT .

A la suite des trois sondages piézométriques, deux ayant été fructueux il a été décidé de réaliser le forage à égale distance de ceux ci. Or il s'est avéré que cet emplacement n'était que peu productif ; c'est pourquoi il a été décidé de faire un forage au plus près du piézomètre où la couche d'eau est effectivement la plus importante.

Le montant de ce forage supplémentaire s'élève à 23 000 € HT.

Suite à une erreur matérielle , l'option n°1 relative à l'équipement du forage en inox n'a pas été notifiée au titulaire du marché.

Cette option d'un montant de 7 700 € HT doit être intégrée au montant du marché afin d'obtenir une meilleure conservation de ce forage dans l'avenir.

Il convient donc de passer un avenant au marché pour un montant de 30 700 € HT soit 42,1% d'augmentation. Les 23 000,00 € correspondant au forage supplémentaire résultent de sujétions techniques imprévues.

La CAO a donné un avis favorable lors de sa séance du 11 juin 2007.

2) Avenant de transfert de marché de la société APPIA LOIRE AUVERGNE à la société EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS RHONES ALPES AUVERGNE

Dans le cadre de la mise en place d'une organisation juridique régionale simplifiée, EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS regroupe ses activités de travaux au sein d'une même société.

La société APPIA LOIRE AUVERGNE, co-traitante du marché indiqué ci-dessous, a été absorbée par voie de fusion par la société EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS RHONE ALPES AUVERGNE.

Il est proposé de passer un avenant afin de transférer le marché en cours d'exécution :

Marché n° 06.237 Aménagement de la rue des Cordeliers – Lot n° 1 Voirie

Titulaire : Groupement d'entreprises APPIA LOIRE AUVERGNE/SANCHEZ

Transféré au Groupement d'entreprises EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS RHONE ALPES AUVERGNE/SANCHEZ – Mandataire : EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS RHONE ALPES AUVERGNE

Cet avenant ne nécessite pas l'avis de la CAO.

3) Avenant de transfert du marché n° 05034MPA de la société SAFEGE ENVIRONNEMENT à la Société SAFEGE

La société SAFEGE ENVIRONNEMENT titulaire du marché 05-034MPA relatif à la recherche de nouvelles ressources en eau potable a fait l'objet d'une décision de fusion-absorption par la société SAFEGE.

Il est proposé de passer un avenant afin de transférer le marché n° 05034MPA en cours à la société SAFEGE.

Cet avenant ne nécessite pas l'avis de la CAO.

4) Avenant de transfert du marché n° 06131 du groupement SAVAFOR/ATELIER DU PAYSAGE à la Société ATELIER DU PAYSAGE

La SARL SAVAFOR mandataire du groupement titulaire du marché n° 06-131 relatif à l'entretien des espaces verts de l'usine élévatoire, nous a fait part de sa cessation d'activité pour cause de santé.

La Société ATELIER DU PAYSAGE (63160 ESPIRAT) co-traitante du marché s'engage à reprendre à titre individuel la réalisation de l'ensemble des prestations prévues au marché.

Il est proposé de passer un avenant afin de transférer le marché en cours à la société ATELIER DU PAYSAGE.

Cet avenant ne nécessite pas l'avis de la CAO.

II - Marchés de services

Avenant de transfert de la société SERALP

La société SERALP en groupement avec les sociétés LATZ & PARTNER, MERIMEE CONSEIL et BETEREM s'est vu attribuer le marché à procédure adaptée d'étude de faisabilité pour le site des Pistes à Clermont-Ferrand.

Le 31 mai 2007, la société SERALP a procédé à un Apport Partiel d'Actif de toute son activité ainsi que les sociétés régionales du groupe EGIS dans une nouvelle entité dénommée EGIS AMENAGEMENT, filiale détenue à 100 % par le groupe EGIS.

Afin de prendre en compte ce changement, il convient de passer un avenant de transfert.

Les conditions initiales du marché restent inchangées.

Cet avenant ne nécessite pas l'avis de la CAO.

2) Avenant de transfert du marché de maîtrise d'œuvre pour la restauration de l'Eglise Notre Dame du Port

M. François VOINCHET, architecte en chef des monuments historiques, titulaire du contrat de maîtrise d'œuvre pour la restauration de l'Eglise Notre Dame du Port, est décédé le 10 Février 2007.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles nous informe que son associé M.BOURDET assurera la maîtrise d'œuvre pour la suite du chantier, sous contrôle de M.REPPELLIN, inspecteur principal et architecte en chef des monuments historiques.

Il est proposé de passer un avenant afin de transférer à Monsieur BOURDET, le contrat de maîtrise d'œuvre pour la restauration intérieure de l'Eglise Notre Dame du Port, marché en cours d'exécution.

Cet avenant ne nécessite pas l'avis de la CAO.

Il vous est proposé, en accord avec votre Commission, d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les avenants prenant en compte ces dispositions.

B - TRANSACTIONS

1- PROTOCOLE TRANSACTIONNEL : Mémoire en réclamation de la société BOBION et JOANIN

La société BOBION et JOANIN est le titulaire du lot 4 : fontainerie pour l'aménagement de la Place de Jaude. Le montant total du marché (avenants compris, hors révision de prix) s'élève à 923 982,26 € HT

Lors de la réalisation des travaux il est apparu que la longueur et les caractéristiques techniques des tranchées nécessaires pour l'enfouissement des réseaux étaient différentes de ce qui était indiqué dans le dossier de consultation des entreprises.

La société BOBION et JOANIN réclame le paiement d'une somme de :

- 17 440,00 € HT soit 20 858,24 € TTC pour les travaux supplémentaires qui ont dû être exécutés.

S'agissant d'un marché traité à prix forfaitaire la responsabilité du préjudice peut être raisonnablement partagée entre la commune maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et l'entrepreneur. L'expert judiciaire en charge de ce dossier a d'ailleurs relevé ce partage de responsabilité sans préciser les responsabilités de chacun.

Dans le cadre d'une transaction, la commune pourrait indemniser la société BOBION et JOANIN à concurrence de 18 772,42 € TTC. (Une partie de cette somme serait susceptible d'être récupérée auprès du maître d'œuvre) 10 % du montant des travaux supplémentaires est laissé à la charge de l'entreprise.

Il vous est demandé, en accord avec votre Commission, d'approuver ces dispositions et d'autoriser Monsieur le Maire à signer le protocole transactionnel ci-dessous annexé.

ANNEXE

PROTOCOLE TRANSACTIONNEL :
Mémoire en réclamation de la Société BOBION et JOANIN.

PROJET

ENTRE :

- La Ville de CLERMONT-FERRAND, représentée par Serge GODARD, Maire, habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du et déposée en Préfecture le.....dont une expédition demeure ci-annexée
d'une part

ET

- La Société BOBION et JOANIN, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de :
Sous le numéro :
Ayant son siège social à :
Représentée par :
Habilité à l'effet des présentes par :

D'autre part

Il est convenu ce qui suit :

Préambule :

Par marché n° 03-320, notifié le 26 janvier 2004, la société BOBION et JOANIN a été chargée par la Commune de Clermont-Ferrand du lot 4 fontainerie de l'aménagement de la Place de Jaude. Le montant total du marché (avenants compris, hors révision de prix) s'élève à 923 982,26 € HT.

Lors de la réalisation des travaux il est apparu que la longueur et les caractéristiques techniques des tranchées nécessaires pour l'enfouissement des réseaux étaient différentes de ce qui était indiqué dans le dossier de consultation des entreprises.

La société BOBION et JOANIN a réclamé le paiement d'une somme de :

- 17 440,00 € HT soit 20 858,24 € TTC pour les travaux supplémentaires qui ont dû être exécutés.

S'agissant d'un marché traité à prix forfaitaire la responsabilité du préjudice peut être raisonnablement partagée entre la commune maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et l'entrepreneur. L'expert judiciaire en charge de ce dossier a d'ailleurs relevé ce partage de responsabilité.

Une solution transactionnelle a donc été trouvée entre la Commune et l'entreprise BOBION et JOANIN dont les dispositions font l'objet du présent protocole. La Commune se chargera de faire valoir sa créance auprès du maître d'œuvre pour sa part de responsabilité.

ARTICLE 1

La société BOBION et JOANIN devait notamment réaliser des tranchées pour les réseaux de refoulement de retour des eaux à la bêche, d'évacuation des eaux aux égouts et pour le trop plein et les vidanges des fontaines résurgentes.

Le Cahier des Clauses Techniques particulières et le Détail Quantitatif Estimatif prévoyait un forfait de 200 mètres de tranchées. Le budget prévu dans l'offre de l'entreprise était de 9 360 € HT soit 46,80 € HT le m.

Ors le besoin réel a été de 694 m soit :

- 230 m pour les tranchées de refoulement des eaux
- 248 m pour les tranchées de retour des eaux
- 216 m pour les tranchées d'alimentation des fontaines résurgentes

La société a arrondi les travaux réalisés à 600 mètres.

Les refoulements ont également été positionnés côte à côte avec 20 cm d'écartement entre les tubes à la demande de la ville et non en « fagot » pour des repérages et d'éventuelles réparations. De ce fait la largeur des tranchées a été élargie de 4m au départ du local technique pour terminer à 1 m.

De plus pour respecter les règles de l'art, l'entreprise a adapté les largeurs des fouilles jusqu'à 2 mètres alors que le descriptif des fouilles dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières du lot ne faisait pas apparaître de largeur de fouille et précisait une profondeur minimum de 80 cm qui a du souvent être dépassée.

La société BOBION et JOANIN donne une évaluation financière de ces coûts supplémentaires dans son mémoire en réclamation :

-200 m de tranchées réalisées par l'entreprise SACER	= 8000 €
-400 m de tranchées réalisées par l'entreprise MIEGE et PIOLET	= 18 000 €
	<hr/>
TOTAL	26 800 €
-le devis de base compris dans le DQE pour 200 m	= - 9 360 €
	<hr/>
DEFICIT FINANCIER SUR LES TRANCHEES HT	17 440 €

ARTICLE 2

M Lanquette a déposé le 24 novembre 2006 son rapport dans le cadre de la procédure de référé expertise devant le Tribunal administratif, sur les travaux supplémentaires intervenus sur le chantier d'aménagement de la place de Jaude. Il a dans ce cadre étudié cette question et il conclut que

« la difficulté provient :

- d'une forfaitisation sans doute réductrice et trop simplifiée du linéaire de tranchées prévu à l'origine
- de difficultés de mise en œuvre liées à la nature des sols d'assise
- de demandes complémentaires de la maîtrise d'œuvre d'exécution (la Commune) »

« Il y a donc à notre avis une faute conjointe :

- du BET LLORCA (maître d'œuvre de conception) qui a sous estimé la mise en œuvre
- du maître d'ouvrage qui a approuvé le projet sans faire de remarque alors que le principe de réalisation lui paraît ridicule
- de l'entreprise qui a tout à fait la possibilité de faire des observations et de prendre connaissance de l'ensemble des lots, et qui ne l'a pas fait, se bornant à répondre à minima »

ARTICLE 3

Le coût des travaux décrits à l'article 1 a représenté un montant de 17 440 € HT (soit au taux de TVA de 19,6%) un montant TTC de 20 858,24 € qui sera supporté :

- à concurrence de 90 % soit 18 772,42 € TTC, par la Commune de Clermont-Ferrand,

La Commune de Clermont-Ferrand se libérera de cette somme en en faisant porter le montant au crédit :

- du compte ouvert au nom de :
- sous le numéro
- à

dans un délai de trente (30) jours à compter de laquelle la convention est exécutoire.

- à concurrence de 10 % soit 2 085,82 € TTC, par la société BOBION et JOANIN

ARTICLE 4

La Commune de Clermont-Ferrand et la société BOBION et JOANIN renoncent à tout droits et actions portant sur les mêmes faits que ceux faisant l'objet de la présente transaction.

Fait en deux exemplaires originaux

A, le
Le représentant de la société
Clermont-Ferrand

A Clermont-Ferrand, le.....
Le représentant de la Commune de BOBION et JOANIN

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,